

Études d'histoire religieuse



Esther Delisle et Pierre K. Malouf, *Le quatuor d'Asbestos. Autour de la grève de l'amiante*. Montréal, Les Éditions Varia, Collection « Histoire et Société », 2004, 527 p. 40 \$

Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 566 p. 40 \$

Bernard Dansereau

Volume 73, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006577ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006577ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dansereau, B. (2007). Review of [Esther Delisle et Pierre K. Malouf, *Le quatuor d'Asbestos. Autour de la grève de l'amiante*. Montréal, Les Éditions Varia, Collection « Histoire et Société », 2004, 527 p. 40 \$ / Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 566 p. 40 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 73, 107–109. <https://doi.org/10.7202/1006577ar>

souverainistes, dont Gaston Miron, qui contribuent à la reconfiguration du paysage intellectuel québécois. La défaite du référendum de 1980 suscite en France un long désintérêt pour le Québec. Intellectuels français et québécois prennent désormais des voies différentes. Durant ces années, *Esprit* rompt avec le personnalisme pour dénoncer les totalitarismes, affirmer les droits de la personne, prendre fait et cause pour la démocratie parlementaire et s'intéresser à l'autogestion. C'est alors que s'effectue le rapprochement avec *Possibles* qui cherche à se réorienter au cours des années 1980 et s'intéresse de près à l'autogestion. Sans doute, de conclure les auteurs, la question de la valeur absolue de la personne humaine, qui ne peut exister en dehors de la communauté, au cœur même de la démarche d'*Esprit*, trouve des échos dans le terreau catholique québécois.

Les archives de la revue *Esprit*, conservées à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine à Paris (1946-1971), sont aux sources mêmes de cet essai, de même que les articles tirés des revues à l'étude. Des entretiens avec les principaux collaborateurs des revues québécoises comme Gabriel Gagnon et Jean-Marc Piotte, et ceux d'*Esprit*, Robert Marteau, Philippe Meyer, Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud ont également été menés. À travers l'analyse de ces sources, Angers et Fabre dressent un tableau fascinant de l'histoire de la reconfiguration du paysage intellectuel québécois. Le livre s'adresse tout autant au public québécois que français et jette un éclairage novateur sur des revues qu'on croyait bien connues.

Pascale Ryan

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Esther Delisle et Pierre K. Malouf, *Le quatuor d'Asbestos. Autour de la grève de l'amiante*. Montréal, Les Éditions Varia, Collection « Histoire et Société », 2004, 527 p. 40 \$

Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 566 p. 40 \$

Au cours des dernières années, deux études viennent ajouter des éléments d'analyse à la célèbre grève de l'amiante de 1949. Elles présentent deux thèses qui s'opposent sans véritablement s'exclure. Chacune d'elles développe une interprétation spécifique n'abandonnant pas à proprement parler l'autre thèse.

Esther Delisle et Pierre Malouf traitent de la grève de l'amiante sous l'angle de la lutte pour la reconnaissance des maladies industrielles. Ils montrent une coalition de forces conservatrices liguée pour empêcher

l'éclosion d'une reconnaissance effective de maladies reliées au travail des mineurs, ici la silicose et l'amiantose. Au cœur de ces forces conservatrices se retrouvent le Premier Ministre du Québec, Maurice Duplessis, plusieurs dirigeants d'entreprises ainsi que l'aile dite conservatrice du clergé catholique. L'étude montre bien l'ampleur de cette coalition. Elle souligne toutes les pressions des politiciens et des compagnies pour limiter, voire empêcher qu'un véritable débat ne s'ouvre au Québec sur cette question. Nous y apprenons, entre autres, les manœuvres qui ont entraîné le départ du directeur de la revue *Relations*, Jean-D'Auteuil Richard, s.j., favorable à la reconnaissance des maladies industrielles.

Dans un tout autre registre, Suzanne Clavette analyse le conflit ouvrier sous l'angle de l'opposition entre une faction progressiste et une plus conservatrice au sein du clergé catholique. L'objet du débat tourne autour de la « réforme de l'entreprise ». Après la Deuxième Guerre mondiale et à la suite du discrédit sur toute l'idéologie corporatiste, certains éléments du clergé développent une alternative qu'ils proposent aux organisations ouvrières : la « réforme de l'entreprise ». Tout comme dans la thèse de Delisle-Malouf, nous retrouvons la forte opposition de la coalition conservatrice à laquelle participe la hiérarchie catholique romaine.

Toutefois, la formulation de ces deux thèses nous pose des problèmes d'interprétation. Premièrement, le débat autour de la reconnaissance des maladies industrielles, tout comme celui du soutien à la réforme de l'entreprise, implique peu de participants. Il est vrai que dans chaque cas, les répercussions concernent l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Mais dans les années de l'après-guerre, ces débats sont limités à une frange très précise qui se situe, dans les deux cas, principalement au sein du gouvernement, de certains entrepreneurs et d'une partie de la structure de l'Église catholique, le tout amplifié par la presse.

Ce qui nous conduit à un second élément. Le débat et ses répercussions sont limités aux officines ecclésiastiques. Censure à *Relations*, démissions ou déplacements d'aumôniers relèvent de la gestion interne de l'institution religieuse. Or faire de ces débats, limités à un groupe restreint d'individus, un important débat de société peut paraître excessif. Il aurait fallu s'appuyer sur d'autres preuves, sur les références extérieures au monde du religieux pour soutenir l'impact de ces questions sur l'ensemble de la société québécoise. Le seul exemple dont il est fait abondamment mention est le débat au sein d'entrepreneurs canadiens-français membres de l'Association professionnelle des industriels (API). Celle-ci défend-elle la volonté majoritaire des milieux d'affaires ? Les querelles internes à cette organisation semblent indiquer qu'il serait excessif de le prétendre.

La place accordée au monde syndical est un troisième élément qui suscite notre malaise. Selon Delisle-Malouf, les syndicats auraient dû s'accaparer avec beaucoup plus de vigueur et de fermeté de cette question. Tous les efforts de Burton LeDoux ne sont pas récompensés par un suivi de la part des syndicats catholiques. On ne refera pas l'histoire. La réalité est que le mouvement syndical n'a pas cherché à élargir ce débat. Il aurait été pertinent d'étudier plus en profondeur les positions de l'ensemble du mouvement ouvrier et syndical, tant des syndicats catholiques que des autres syndicats de mineurs, qui vivent aussi des problèmes de reconnaissance des maladies industrielles. Au sortir de la guerre, la concurrence syndicale est vive dans les mines québécoises. Comment les syndicats internationaux posent-ils le problème des maladies industrielles ? Il aurait été pertinent de comparer les positions respectives.

La position de Clavette est différente. Elle prend pour acquis que les syndicats catholiques suivent les orientations des aumôniers favorables à la réforme de l'entreprise. Mais cette démonstration est déficiente. Nous ne retrouvons pas de traces significatives de l'importance que cette question aurait suscitée dans les syndicats. L'auteure s'intéresse peu aux documents syndicaux et forcément apporte peu de références spécifiques qui pourraient nous amener à adopter sa thèse. Sa seule justification se trouve dans l'évaluation que les aumôniers, qu'elle qualifie de progressistes, poursuivent la même tactique développée par l'Église depuis la formation des syndicats catholiques, soit des interventions directes de religieux dans le fonctionnement quotidien des syndicats et la proposition d'orientations qui ne proviennent pas des travailleurs eux-mêmes. Il n'était pas question de lever la « tutelle » de l'Église sur ses organisations syndicales.

Les deux analyses partagent toutefois un élément commun, soit le rejet pur et simple de la thèse défendue il y a maintenant une cinquantaine d'années par Pierre Elliott Trudeau, sur le monolithisme idéologique de la société québécoise des années 1940, celle de l'avant Révolution tranquille.

Deux études substantielles, habilement documentées qui soulignent des aspects majeurs d'un des conflits les plus étudiés de l'histoire du Québec. Il nous semble qu'au-delà de la qualité évidente de ces recherches, les deux thèses proposées ne peuvent rendre compte de toute la complexité de la grève de 1949.

Bernard Dansereau
Université du Québec à Montréal